



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Occitanie

FEVRIER 2021

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE
☎ 05 61 13 22 66 ☞ : siege-cd@petanque31.fr

C O M P T E R E N D U

Réunion du 09 février 2021

En visioconférence

Présents :

Mmes : BAPTISTE - CLAMENS - FOURNES - LOZANO - MONDRAGON - SANS

Mrs : ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA - CARLES - CORBI - CROUZILLAT -
DEBEZI - GALIANO - HERNANDEZ - HUGUET - LANOTTE - **LE MANACH** -
MALBERT - NEVEU - PINAUD - RAYNAUD - RICARD - SOURNAC -
VIGNERES

Secrétaire administrative, Valérie

Absents excusés :

Mme ROUGES

Mr. DUCASSE

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonjour à toutes et à tous et merci d'avoir pu vous libérer pour participer à notre 1^{ère} réunion du Comité Directeur qui, crise sanitaire oblige, se déroule en visioconférence. Il va falloir pendant quelque temps modifier nos habitudes.

Avant tout, je tiens à remercier celles et ceux qui ont décidé de quitter ce comité, mais qui ont contribué à sa réussite pendant plusieurs années.

Merci à Messieurs Denis STIBACK et Bernard PEIRONE d'avoir répondu présents à notre invitation. Nous verrons toute à l'heure, la raison de leur présence.

Bienvenue à celles et ceux qui nous ont rejoints. Merci d'avoir accepté de faire un bout de chemin au sein de ce Comité pendant ces quatre prochaines années. Ce ne sera pas forcément un parcours facile, mais dans tous les cas, il faut que cet engagement soit un plaisir. Nous sommes tous des bénévoles, nous avons tous une vie de famille et/ou professionnelle : en aucun cas, cet engagement doit prendre le pas sur notre vie privée. Certains d'entre nous seront plus impliqués que d'autres, c'est un choix délibéré. Il ne sera jamais reproché à qui que ce soit un manque d'engagement. Chacun apportera ce qu'il peut, à son niveau, avec ses moyens, le temps qu'il peut y consacrer et le travail de chacun sera reconnu. J'y veillerai.

Ce que je souhaite avant tout se résume en trois points :

1^o point : que l'amitié et quand ce n'est pas possible, le respect soit la règle dans tous les cas. Ceux qui me connaissent savent l'importance que j'attache aux rapports humains. Il appartient à chacun de prendre conscience de son comportement dans une vie associative. J'ai toujours eu horreur des conflits, mais je ne fuirai pas mes responsabilités s'il le faut.

2° point : que les décisions qui seront prises par ce comité soient défendues par tous et partout. On a tous le droit d'avoir des opinions différentes sur des sujets différents, mais quand la majorité s'est exprimée et que la décision est validée par ce comité, elle s'applique partout et défendue par tous les élus. On ne dit pas "~~ils ont décidé~~", mais bien plutôt "nous avons décidé".

3° point : que la confiance réciproque soit de mise, dans tous les cas. Vous m'avez fait confiance et je vous ai donné ma confiance, même si on ne se connaît pas encore, parfaitement pour certains. Vous aurez l'occasion de représenter ce comité dans de multiples occasions. Quand vous serez délégué sur un CDC, sur un qualificatif ou sur un championnat H.G, Région, ou France.

J'attends de chacun de vous une attitude irréprochable dans ces occasions. Nous serons regardés, épiés et notre image dépendra de notre comportement. Soyons fiers de ce que nous représentons, c'est à dire le premier Comité de France. Nous avons le droit de ne pas savoir répondre à une question ou interpellation, mais nous avons le droit de dire que nous répondrons plus tard ! Ne nous laissons pas impressionner par qui que ce soit, mais soyons toujours courtois envers tout le monde. En revanche, nous devons tous faire respecter les règles en vigueur, et notamment celles sur la consommation d'alcool. Soyons tous vigilants sur ce point.

Je suis heureux de pouvoir enfin commencer à travailler avec vous. Nous devons encore subir les effets de cette crise qui n'en finit pas, mais j'espère que très vite, nous reprendrons une vie associative normale, sans masque, sans cette distance physique obligatoire entre nous. Nous retrouverons le plaisir de partager des moments d'amitié. Nous avons beaucoup à faire, mais nous le ferons ensemble et j'espère avec plaisir.

1) ADMINISTRATIF

1. Approbation du CR de réunion du 19 décembre 2020

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu du Congrès Départemental du 07 décembre 2020

Vous le savez maintenant, un Congrès Départemental très particulier dû à la crise sanitaire en cours depuis presque un an. Malgré les tergiversations avec la municipalité de Lavernose-Lacasse, l'implication du Président du Club et de Patrick Hernandez, l'intervention de Michel LE BOT auprès de la sous-préfète, le Comité a dû se résigner à organiser cette nouvelle session du Congrès Départemental, en visioconférence.

Si cette nouvelle formule nous posait quelques inquiétudes, grâce à Valérie, Laure de la F.F.P.J.P et la bonne volonté des Présidents de Clubs, tout s'est très bien passé : une première qui fut un véritable succès !

Au-delà de cette spécificité, le Congrès 2021 s'est déroulé en conformité avec nos textes. Sur 194 clubs affiliés au 06/12/2021, la connexion faisait apparaître 125 Clubs présents, largement assez pour permettre au Congrès de se dérouler. Un congrès Départemental nouveau qui a salué le départ de Michel LE BOT et consacré l'élection de M. Raymond LE MANACH et sa nouvelle équipe.

3. Présentation de la nouvelle Equipe Départemental – 2021/204

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1 - M. LE MANACH Raymond | 15 - M. HUGUET Patrick |
| 2 - M. ARCANGELI Pierre | 16 - M. LANOTTE Joël |
| 3 - M. AZEMA Alain | 17 - Mme LOZANO Lydie |
| 4 - Mme BAPTISTE Evelyne | 18 - M. MALBERT Guy |
| 5 - M. CARLE David | 19 - Mme MONDRAGON Delphine |
| 6 - Mme CLAMENS Marie-Madeleine | 20 - M. NEVEU Raymond |
| 7 - M. CORBI Paul | 21 - M. PINAUD Alain |
| 8 - M. CROUZILLAT Alain | 22 - M. RAYNAUD Christian |
| 9 - M. DEBEZI Frédéric | 23 - M. RICARD Francis |
| 10 - M. DELPY Serge | 24 - Mme ROUGES Jennifer |

11 - M. DUCASSE Gilbert
12 - Mme FOURNES Emilie
13 - M. GALIANO Serge
14 - M. HERNANDEZ Patrick

25 - Mme SANS Brigitte
26 - Mme SOURNAC Angélique
27 - M. VIGNERES Jean-Bernard

4. Organigramme – validation des C° - présentation des C° de pilotage

Voir Annexe I et II

5. Désignation des deux élus siégeant au Comité Régional Occitanie

a) Comme le prévoit les Statuts du Comité Régional Occitanie, il revient au Comité Directeur Départemental de désigner les deux élus qui siégeront au sein de son instance.

Raymond LE MANACH et Francis RICARD seront donc les représentants pour le compte de notre département pour le mandat 2021/2024.

b) Désignation des membres proposés pour siéger au sein de Commissions, Francis RICARD étant destiné à assurer le poste de Responsable de la C° Compétitions.

Compétitions	Alain PINAUD
Féminine	Lydie LOZANO
Arbitrage	Bernard PEIRONNE
ETR	Alain AZEMA

Discipline	Alain CROUZILLAT
Finances	Serge GALIANO
Textes et Statuts	Raymond LE MANACH

6. Orientations prises en Bureau Directeur

- Réunion du 11 septembre 2020

Cette réunion du 11 septembre du futur comité directeur avait pour but de présenter certaines décisions qui devenaient urgentes, afin de garantir le fonctionnement du CD31 pour le mandat à venir. Voici les décisions soumises à approbation :

1- Composition du Bureau Directeur (art 21 de nos statuts)

- Président, Raymond LE MANACH
- Président délégué et Responsable du pôle sportif, Francis RICARD
- Vice-présidents : Gilbert DUCASSE, Patrick HUGUET, Alain PINAUD, Brigitte SANS et Jean-Bernard VIGNERES, les cinq responsables de district
- Secrétaire générale, Marie-Madeleine CLAMENS
- Trésorier général, Serge GALIANO
- Responsable de la C° jeunes, Frédéric DEBEZI

2- Organigramme (voir Annexe I)

3- Budget des districts

- chaque District est doté de 1500€ annuel + 4€ par mutation + prise en charge des frais de fonctionnement (assurances, internet, etc.) mais fini l'achat de papier ou cartouche d'encre par exemple. En fin d'année, cette dotation fera l'objet d'une évaluation et réajustée si besoin. Chaque district est doté d'un photocopieur au moins.

4- Prise en charge des frais de déplacement dans le district

- les responsables de districts valideront ces frais sur la base du montant que vous trouverez dans la pochette d'accueil qui vous a été remise. Nous définirons avec Serge et Francis la mise en œuvre de cette décision qui, je confirme, sera sous la responsabilité de chaque responsable de district.

5- Transformation ou création des cinq comptes bancaires des cinq districts

Tous seront sur une même banque, la Caisse d'Épargne. Un compte par district. Tous les autres

devront être fermés et les avoirs versés sur le compte du district. Opération à mener le plus rapidement possible. Soyons vigilants et stricts sur ce dossier car les frais de tenue de compte continuent à être prélevés même si le compte ne travaille plus.

6- L'équipement en matériel informatique

L'opération est terminée. Deux devis ont été fait, le meilleur a été retenu. La société DTEL devient notre partenaire. Les ordinateurs sont disponibles. Un domaine a été créé (pétanque31.fr) pour des adresses mails communes à chaque district et à certains élus. Je vous invite tous à ne communiquer qu'avec cette adresse de district. Voyez avec vos responsables pour les détails techniques.

7- Achat de cadeaux pour les élus sortant

Ils seront remis à leurs récipiendaires, dès que nous le pourrons, en invitant tout le monde dès que possible pour une petite cérémonie de remise de ces cadeaux.

Pour le cadeau du Président partant, Michel LE BOT une collecte avait été organisée auprès des clubs du département dont le produit est venu s'ajouter à la somme débloquée par le CD31.

8- Arrêt de l'habillement des joueurs par le CD31 pour les championnats de Région : acté

Pour info, nous habillions les joueurs qualifiés aux championnats de France ainsi que pour la Région. Le délai très court entre la fin des championnats Départementaux et les championnats de Région nous rendait la tâche difficile. Les clubs n'étaient pas forcément pour, préférant que leurs joueurs portent la tenue du club. Donc acte.

9- Renouvellement des tenues sportives et de ville : A voir plus tard dans la logistique

Tous les élus sont habillés et doivent porter la tenue offerte lorsqu'ils sont présents sur les terrains en tant que délégués. Il est difficile tous les quatre ans de retrouver la même ligne de vêtements. Donc, j'ai pris en charge ce dossier, j'ai fait faire des devis, et choisi un fournisseur : CHRONOSPORT.

Les tenues sont à votre disposition pour essayage dans la salle du haut : un pantalon sportif, un polo, et une veste. Les parkas pour tous les nouveaux arriveront un peu plus tard.

Pour les tenues de ville, j'ai négocié avec la marque "JULES" pour les nouveaux élus. Pour le moment, opération en suspens, vu la fermeture des centres commerciaux. Pour les nouvelles élues, on verra ensemble comment faire. Attendons la réouverture des magasins.

10- Budget prévisionnel 2021 qui inclut le projet sportif du prochain mandat. Pour financer ce projet, deux décisions sont présentées aux clubs dans le document qu'ils ont reçu. La première est le retour au deuxième tour de qualificatif (recette attendue entre 21 et 25 000€ sur une année normale), et la deuxième est le passage à 2,50€ des inscriptions aux qualificatifs de districts (nouvelle recette attendue 12500€ sur deux tours). Option choisie plutôt que l'augmentation de la licence.

- *Réunion du bureau Directeur du 24 janvier 2021 (par visio sur SKYPE)*

Cette réunion s'imposait afin d'anticiper le report des qualificatifs de février. Le comité de pilotage du calendrier qui sera validé lors de la réunion du prochain comité directeur, propose des options selon plusieurs dates possibles de reprise de la compétition.

Ces options sont soumises à la validation des membres du bureau. Les options présentées sont celles de reprise soit au 13 et 14 mars soit au 20 et 21 ou enfin le 27 mars.

Toutes ce options sont détaillées dans leur modalité par Francis et adoptées dans leur totalité.

Deux autres sujets sont abordés soumis à approbation

1- le maintien ou non de récompenses aux clubs finissant second des divers CZC.

Avant de changer de prestataire et de valider de nouvelles commandes de trophées, il est bon de prendre une décision sur le maintien ou non de ces récompenses.

Après avis de chacun des membres du bureau, la décision est prise d'abandonner ces récompenses. Seuls les premiers auront un trophée.

2-Même question pour les traditionnels trophées tournants remis aux clubs champions.

Nous sommes tous d'accord pour dire que cette gestion est lourde, compliquée. La possibilité de supprimer ces trophées pour remplacer simplement par une récompense que les clubs pourront

garder dans leurs locaux, est émise.

Après avis de tous, la décision est prise d'abandonner ces trophées.

2) LOGISTIQUE

a) Modalités d'attribution des habilitations GESLICO

Toutes et tous les élu-e-s du Comité bénéficieront de la même habilitation, saisies des licences et des concours sans avoir accès à « Paragon ».

Les Président, Président Délégué, Trésorier et secrétaire Général n'appartiennent pas à un District spécifique.

b) Accessibilité des Elu(e)s au Comité

Il appartient aux responsables de Districts de récupérer rapidement les clés du Comité auprès des anciens élus partants de leur District. Le point des besoins sera fait et un achat complémentaire (si besoin) mis en place.

c) Tenues vestimentaires des élu-e-s

Les tenues sportives sont à disposition dans la grande salle du Comité : chacune/chacun est invité(e) à procéder à l'essayage pour valider les tailles respectives et lancer (rapidement) les commandes.

Concernant les tenues de « Ville » des nouveaux et nouvelles élus, leur approvisionnement est subordonné à la reprise de l'activité des commerces.

3) SPORTIF

d) Compte rendu de la réunion de la C° Jeu Provençal du 09/01/2021 (Annexe II).

Sur les 16 clubs inscrits en CDC, les clubs de Gaillac Toulza et Auterive se sont retirés. Le championnat se déroulera donc à 14 Clubs et afin que chacun puisse jouer à chaque tour, il y aura un groupe de 6 et un groupe de 8. Le calendrier des rencontres est consultable sur le site du CD31.

Peut-être que dans un temps plus ou moins proche, ne pas créer une D2 en CDC Jeu Provençal ?
Le dossier est dans les cartons.

e) Validation des RI des CZC et CDC

Ces Règlements Intérieurs ont été revus et soumis à l'approbation de chacun. Après quelques points de détails, ils validés à l'unanimité. Ils sont consultables sur le site du CD31 ainsi que le tableau des montées/descentes CDC.

Chaque District va devoir rapidement établir la liste des Clubs qui évolueront en CZC1 et/ou en CZC2 pour le CZC masculin afin d'équilibrer au mieux la participation dans chacune.

f) Délégations

- Sur un Championnats de Clubs

Il est acté que les délégations doivent être assurées **IMPÉRATIVEMENT** par des élu(e)s.

Il est rappelé que sur les CZC, les délégations ne sont pas nécessaires.

Un délégué ne pourra être en même temps délégué et arbitre et inversement.

- Sur un Championnat de France

La délégation sur un Championnat de France est analysée en H.G comme la reconnaissance du travail effectué par tout élu qui manifeste son intention d'y aller. Il s'en suit que personne n'a le privilège d'être délégué sur un Championnat de France plus qu'un autre.

Qu'entend-t-on par « travail » ? Il s'agit (entre-autre) des délégations sur les CDC, CRC, qualificatifs, championnats Départementaux etc.

➤ Sur les Championnats Régionaux et/ou France, la validation des candidatures aux Délégations relève **de la seule compétence** du Président et du Comité Directeur **MAIS EN AUCUN CAS**, du choix d'une joueuse, d'un joueur ou d'une équipe qualifiée.

g) Calendrier 2021

Après les reports des qualificatifs du 07 février, du 14 février 2021, le Comité Directeur valide le report des qualificatifs 20 et 21 février. Tant que notre Fédération n'a pas fait de communiqué officiel sur la reprise de la compétition, nous gérerons notre calendrier de semaine en semaine.

4) FINANCES

a) Trésorerie

Que ce soit le bilan ou le budget prévisionnel, ils ont été présentés au Congrès Départemental, il n'est donc nécessaire d'y revenir.

Le partenariat avec La Dépêche du Midi est en cours de négociation.

b) Point des licences 2021

11 140 Clubs en 2020 => 4738 au 04 février 2021

230 clubs en 2020 => 194 clubs affiliés au 04 février 2021

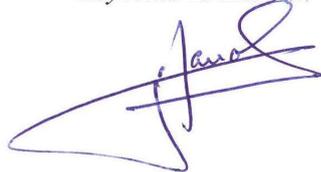
5) QUESTIONS DIVERSES

🚩 Brigitte SANS

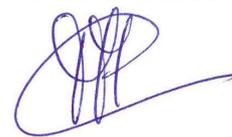
Un club souhaiterait que les envois de mails du Comité soient faits en CCI (copie cachée) car il y a beaucoup d'adresses personnelles.

Réponse Marie- Madeleine : après contact avec la secrétaire administrative, cela pose un problème de vérification, car le destinataire en copie cachée reste anonyme, il n'est pas alors possible de vérifier le bon envoi quand le Président du Club conteste l'envoi.

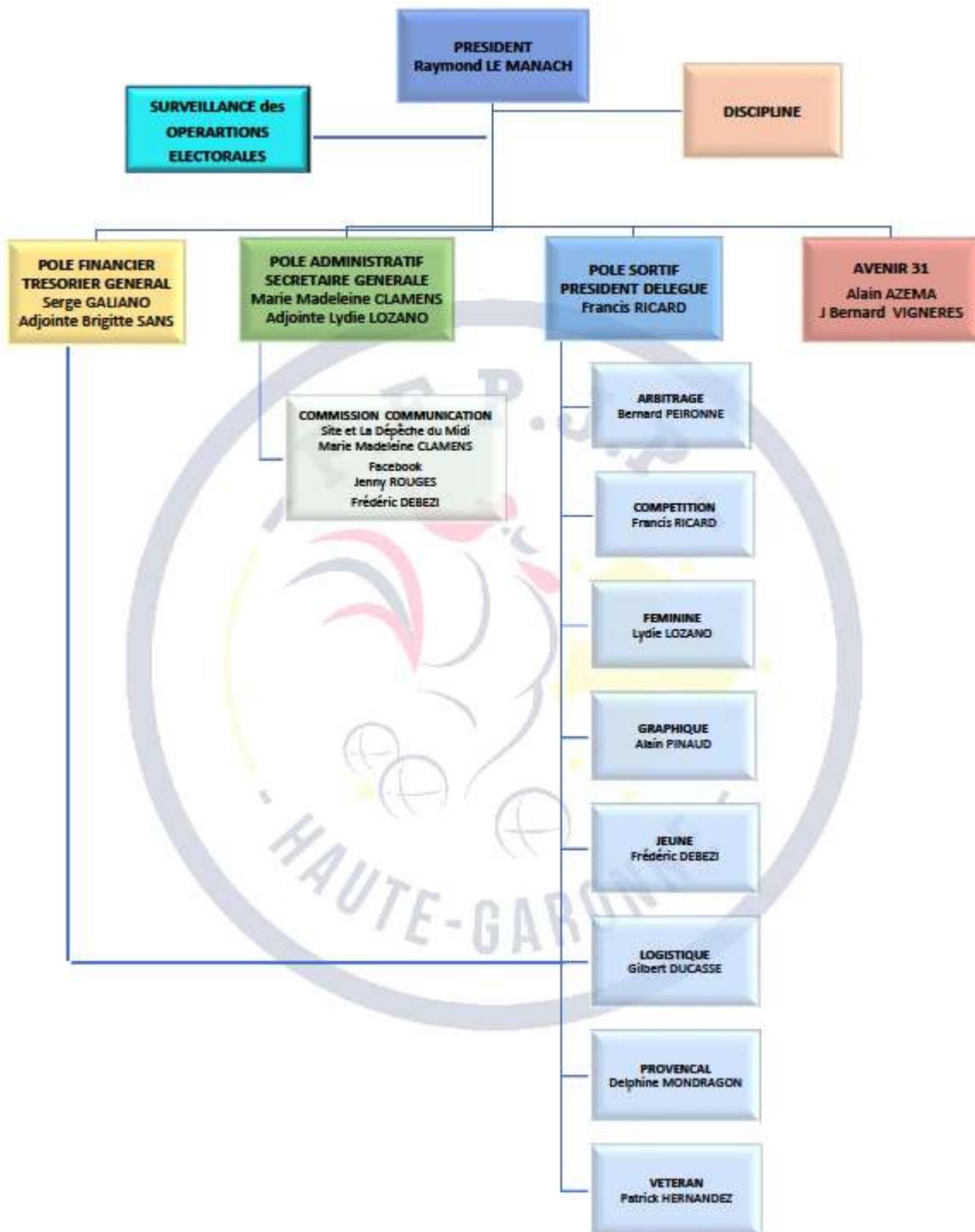
*Le Président,
Raymond Le Manach*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raymond Le Manach', with a large, sweeping flourish extending to the left.

*La secrétaire,
Marie-Madeleine Clamens*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie-Madeleine Clamens', with a large, circular flourish.

Annexe I



COMMISSIONS - REPARTITION DES ELUS	
COMPETITION	
RICARD Francis	Responsable
HUGUET Patrick	Membre
ARCANGELLI Pierre	Membre
VIGNERES J-Bernard	Membre
AZEMA Alain	Membre
DUCASSE Gilbert	Membre
DELPY Serge	Membre
DEBEZI Frédéric	Membre
SANS Brigitte	Membre
PINAUD Alain	Membre
CARLE David	Membre
HERNANDEZ Patrick	Membre
LOGISTIQUE	
DUCASSE Gilbert	Responsable
GALIANO Serge	Membre
HUGUET Patrick	Membre
VIGNERES J-Bernard	Membre
COMMUNICATION	
CLAMENS Marie	Responsable
LOZANO Lydie	Membre
FEMININES	
LOZANO Lydie	Responsable
CLAMENS Marie	Membre
SOURNAC Angélique	Membre
BAPTISTE Evelyne	Membre
FOURNES Emilie	Membre
ARBITRAGE	
PEIRONE Bernard	Responsable
CROUZILLAT Alain	Membre
GALIANO Serge	Membre
LANOTTE Joël	Membre
GRAPHIQUE	
PINAUD Alain	Responsable
SANS Brigitte	Membre
ROUGES Jennifer	Membre
CARLE David	Membre
PROVENCAL	
MONDRAGON Delphine	Responsable
VETERANS	
HERNANDEZ Patrick	Responsable
DELPY Serge	Membre
CORBI Paul	Membre
RAYNAUD Christian	Membre
MALBERT Guy	Membre
JEUNES	
DEBEZI Frédéric	Responsable
AZEMA Alain	Membre
NEVEU Raymond	Membre
RAYNAUD Christian	Membre
CROUZILLAT Alain	Membre
FOURNES Emilie	Membre
COMITES de PILOTAGE	
CZC-CDC-CHAMPIONNATS HG	
Francis RICARD - Alain Pinaud - Patrick HERNANDEZ	
COUPE DE FRANCE	
Valérie - Marie CLAMENS - Francis RICARD	
CALENDRIER	
Raymond LE MANACH - Marie CLAMENS - Francis RICARD	
GROUPE SELECTION TDV	
ARCANGELLI Pierre	Responsable
RICARD Francis	Membre
DEBEZI Frédéric	Membre
ROUGES Jennifer	Membre
COMITE REGIONAL OCCITANIE	
Discipline : CROUZILLAT Alain	
Féminines : Lydie LOZANO	
Arbitrage : Bernard PEIRONNE	
Compétition : Alain PINAUD	
Textes & Règlements : Raymond LE MANACH	
ETR : Alain AZEMA	
Finances : Serge GALIANO	



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE
☎ 05 61 13 22 66 ✉ : siege-cd@petanque31.fr

C O M P T E R E N D U

Réunion C° Jeu Provençal du 09 janvier 2021

Clubs présents : Colomiers, Balma, St Alban, Castanet, Fenouillet, Daux, Villenouvelle, Lasbordes et Revel.

Club excusé : Nogaret.

Clubs absents : Tec, Gaillac Toulza, Castelginest, Plaisance, Auterive, Villefranche.

Elu(e)s présent(e)s : Delphine MONDRAGON, Raymond LE MANACH, Francis RICARD.

- Raymond LE MANACH remercie les clubs présents et leur présente ses meilleurs vœux pour 2021. Nous sommes ravis qu'à ce jour nous ayons 16 clubs inscrits pour le CDC Jeu provençal. Nous avons souhaité vous réunir, car nous avons entendu des critiques lors des saisons précédentes, et nous avons préféré vous faire participer à la mise en place de cette compétition pour la saison à venir. Nous allons ensemble évoquer tous les sujets à aborder et réfléchir à la meilleure façon de mettre en place cette nouvelle saison.

- Raymond présente les élus présents.
 - Francis Ricard : responsable de la C° sportive et du pôle sportif créé pour le nouveau mandat.
 - Delphine Mondragon : responsable de la commission jeu provençal pour les 4 années à venir.Chaque participant est amené à se présenter, pour une meilleure connaissance des uns et des autres. La parole est donnée à Francis RICARD :

"Vos attentes sont logiques et légitimes, le but de cette réunion est de trouver un consensus. Cette compétition doit se dérouler impérativement dans le respect du règlement fédéral du CNC JP avec l'encadrement nécessaire (un arbitre et un délégué par rencontre). A ce jour, le CRC et le CNC ne sont que des rassemblements qui réunissent les équipes issues des classements des CDC pour l'un et du CRC pour l'autre. Au niveau Régional, je souhaite, dans un avenir proche (2022 ou 2023), créer un vrai championnat Régional des clubs comme nous l'avons adopté pour le CRC vétérans, avec quelques modifications, du fait du nombre moins homogène de clubs participants à leur CDC respectif à ce jour."

Au cours du débat, plusieurs formules sont envisagées pour former la structure de cette compétition :

- Une division inique avec :
 - Quatre groupes de 4 équipes
 - Deux groupes de 8 équipes (formule retenue)
- Deux divisions pour permettre aux joueurs de rencontrer des joueurs de leur niveau et d'attirer plus de clubs (rn projet pour 2022 si le nombre de participants est suffisant)

☞ Pour 2021, la formule d'une division unique à 16 clubs répartis en deux groupes de 8 est retenue à l'unanimité. Les 4 équipes premières de chaque groupe participeront à la finale départementale.

☞ Pour les modalités d'organisation, plusieurs propositions :

- 7 journées à un match le vendredi soir par exemple sur 8 sites différents
- 3 journées à 2 matches et une journée à un match (samedi ou dimanche) sur 2 sites différents
- 3 journées à 2 matches (samedi ou dimanche) sur 2 sites et une journée à un match (vendredi soir) sur 8 sites. Modalité retenue à la majorité des participants

☞ Raymond rappelle que le comité départemental aide financièrement les clubs pour le CDC à hauteur de 60€ par journée à 2 matches et que dans son projet 2021/2024, il est prévu d'augmenter de 50% cette participation, soit 90 € d'aide. Il rappelle qu'en 2020 vous n'avez eu qu'une seule journée, puisque le championnat a été arrêté pour cause Covid mais vous avez perçu l'aide.

↳ Francis rappelle les indemnités versées par le Comité Régional en CRC :

- Hébergement : 120€ par équipe pour 2 journées consécutives si plus d'une de route de déplacement
- Repas : 90€ par équipe pour le repas de midi sur chaque journée à un ou deux matches
- Déplacement : indemnités selon le barème Via Michelin pour 2 véhicules

Il en profite pour informer les participants que le Comité Régional Occitanie est celui qui aide le mieux ses clubs et que le CD 31 est le seul à aider les clubs pour les championnats de clubs.

Pour la composition des deux groupes, on utilise le classement du CDC JP de 2019 afin de les équilibrer au mieux.

Groupe A	Groupe B
Castanet	BJ Colomiers
Castelginest	Daux
Plaisance	Saint Alban
Balma	Fenouillet
Gaillac Toulza	TEC
Villeneuve	Nogaret
Auterive	Lasbordes
Revel	Villefranche

Se portent candidats pour organiser les journées à 2 matches :

- Groupe A : Castanet, Revel et Villeneuve
- Groupe B : Saint Alban, Fenouillet et Colomiers

Pour la journée à un seul match, on essaiera, si possible, de les attribuer aux autres clubs.

↳ **Dates retenues dans le calendrier**

Après avoir eu connaissance du calendrier départemental déjà établi pour les compétitions à pétanque, les participants choisissent :

- Samedi 17 avril (2 matches)
- Vendredi 30 avril (1 match)
- Dimanche 9 mai (2 matches)
- Dimanche 27 juin (2 matches)
- Finale : 17 et 18 juillet

La date du 11 juillet est réservée en cas de nécessité.

Nous vous enverrons les feuilles de match avec le règlement, et Delphine s'engage à appeler les clubs la semaine avant la rencontre pour être sûr qu'ils viennent et ainsi éviter de faire déplacer un club le matin pour rien.

Pour la réception éventuelle du CRC, les clubs de COLOMIERS et CASTANET se portent candidats.

↳ Concernant les Championnats de France Jeu Provençal, nous avons perdu des places car la Fédération retient le nombre de compétitions officielles organisées dans le département comme seul critère.

Pour 2021, nous avons enregistré seulement :

- Un concours départemental à St Alban
- Un concours national à Fenouillet
- Un concours national à Lasbordes

Francis rappelle que les concours départementaux JP ne sont pas soumis aux mêmes restrictions que ceux à pétanque et que la dotation minimale est de 25% avec 1250€ de dotation maximale.

- Certains membres de la commission regrettent la « disparition » de l'hivernal organisé par plusieurs clubs avec l'aide financière du CD 31.

Francis rappelle « l'historique » en précisant que le CD31 n'a pas vocation à organiser des compétitions, Nous avons, durant plusieurs années, apporté une aide financière conséquente en demandant que certains clubs prennent ensuite cette organisation à leur compte, ce qui n'a pas été le cas.

- Certains participants regrettent que ces deux dernières années, aucune réunion ne se soit tenue, comme par le passé, ce qui était très apprécié.

Raymond LE MANACH et Francis RICARD chargent la responsable de la commission, Delphine, de reprendre le cours de ces rencontres, très amicales et appréciées et veilleront à ce que celles-ci se fassent à chaque fois avec un compte-rendu d'informations.

Il est temps en effet de redonner de la vie à ce jeu dans notre département.

Fin de la réunion à 18h. Prochaine réunion le vendredi 9 avril à 20h à ST ALBAN.